

15 janvier :

Délai maximum pour le paiement du précompte professionnel.

20 janvier :

Rentrée de la déclaration tva trimestrielle (4ème trimestre) ou mensuelle, du listing intracommunautaire et paiement du solde à la tva.

Rentrée de la déclaration "intrastat".

31 janvier :

Rentrée de la déclaration à l'O.N.S.S. et paiement du solde

20 février :

Délai de paiement d'un acompte à la tva pour les déclarations trimestrielles (premier « tiers »).

Rentrée de la déclaration à la tva et paiement si elle est mensuelle.

Rentrée de la déclaration "intrastat".

20 mars :

Délai de paiement d'un acompte à la tva pour les déclarations trimestrielles (deuxième « tiers »).

Rentrée de la déclaration à la tva et paiement si elle est mensuelle.

Rentrée de la déclaration "intrastat".

31 mars :

Délai pour rentrer le listing annuel des clients assujettis à la tva.

10 avril :

Délai pour le paiement des versements anticipés (1ère échéance sur 4).

15 avril :

Délai maximum pour le paiement du précompte professionnel.

20 avril :

Rentrée de la déclaration tva trimestrielle (2ème trimestre) ou mensuelle, du listing intracommunautaire et paiement du solde à la tva si elle est trimestrielle ou de la tva si elle est mensuelle.- Rentrée de la déclaration "intrastat".

30 avril :

Rentrée de la déclaration à IO.N.S.S. et paiement du solde.

20 mai :

Délai de paiement dun acompte à la tva pour les déclarations trimestrielles (premier « tiers »). Rentrée de la déclaration à la tva et paiement si elle est mensuelle.- Rentrée de la déclaration "intrastat".

20 juin :

Délai de paiement dun acompte à la tva pour les déclarations trimestrielles (deuxième « tiers »). Rentrée de la déclaration à la tva et paiement si elle est mensuelle.- Rentrée de la déclaration "intrastat".

30 juin :

Délai pour rentrer la déclaration à limpôt des personnes physiques et des sociétés.

10 juillet :

Délai pour le paiement des versements anticipés (2ème échéance sur 4).

15 juillet :

Délai maximum pour le paiement du précompte professionnel.

20 juillet :

Rentrée de la déclaration tva trimestrielle (2ème trimestre) ou mensuelle, du listing intracommunautaire et paiement du solde à la tva si elle est trimestrielle ou de la tva si elle est mensuelle.- Rentrée de la déclaration "intrastat".

31 juillet :

Rentrée de la déclaration à l'O.N.S.S. et paiement du solde.

20 août :

Délai de paiement d'un acompte à la tva pour les déclarations trimestrielles (premier « tiers »).

Rentrée de la déclaration à la tva et paiement si elle est mensuelle.

Rentrée de la déclaration "intrastat".

20 septembre :

Délai de paiement d'un acompte à la tva pour les déclarations trimestrielles (deuxième « tiers »).

Rentrée de la déclaration à la tva et paiement si elle est mensuelle.

Rentrée de la déclaration "intrastat".

10 octobre :

Délai pour le paiement des versements anticipés (3ème échéance sur 4).

15 octobre :

Délai maximum pour le paiement du précompte professionnel.

20 octobre :

Rentrée de la déclaration tva trimestrielle (3ème trimestre) ou mensuelle, du listing intracommunautaire et paiement du solde à la tva si elle est trimestrielle ou de la tva si elle est mensuelle.- Rentrée de la déclaration "

24 décembre:

Paiement d'un acompte à la tva si la déclaration est mensuelle.

Remarque :

Le délai évoqué est en général le délai maximum dans lequel le paiement doit être parvenu à l'administration. Un virement effectué le 15 n'arrivera donc jamais à l'administration le même jour !